

Nom commercial: SITRAN-E Cat.**Fiche de données de sécurité conforme à la Directive 91/155/CEE**

Date d'impression 01.07.2009

01. Identification du produit et de la société

01.01 Identification du produit	
01.01.01. Nom commercial	SITRAN-E Cat.
01.02. Identification du producteur	
01.02.01. Adresse	ERKODENT Erich Kopp GmbH, Siemensstr. 3, D-72285 Pfalzgrafenweiler
01.02.02. Service émetteur	Chemie
01.02.03. No. de téléphone	Tel.: (+49) (0) 7445 / 85 01 - 0, Fax: (+49) (0) 7445 / 20 92
01.02.04. No. téléphonique d'urgence	

02. Composition/information sur les composants

02.01. Caractérisation chimique	Divinylpolysiloxan mit Platinkomplexen, anorg. bourre
02.02. Identification de substance / produit	-
02.03. Composants dangereux	- aucune.
02.04. Indications complémentaires	-

03. Dangers possibles

03.01. Indications des dangers	-
03.02. Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	-

04. Premiers-secours-mesures

04.01. Indications générales	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés, ne pas les laisser sécher.
04.02. Premiers-secours-mesures / après inhalation.	-
04.03. Premiers-secours-mesures / après contact cutané.	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
04.04. Premiers-secours-mesures / après contact oculaire.	En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.
04.05. Premiers-secours-mesures / après ingestion.	Assurer un traitement médical.
04.06. Indications pour le médecin	-

05. Mesures de lutte contre l'incendie

05.01. Agent d'extinction approprié	- mousse, - Produit d'extinction à sec, - dioxyde de carbone., - sable
05.02. Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité	jet d'eau
05.03. Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés.	-
05.04. Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	-
05.05. Indications complémentaires (Chapitre 5.)	-

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

06.01. Mesures de prudence relatives aux personnes.	-
06.02. Mesures de protection de l'environnement.	-
06.03. Procédé de nettoyage/récupération.	Ramasser mécaniquement.
06.04. Indications complémentaires (Chapitre 6.)	-

07. Manipulation et stockage

07.01. Manipulation	
07.01.01. Indications pour l'utilisation en toute sûreté.	Aucune mesure particulière si le stockage et la

	manipulation sont appropriés.
07.01.02. Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion.	-
07.02. Stockage	
07.02.01. Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs.	Utiliser des récipients en polyoléfine.
07.02.02. Indications concernant les stockages en commun.	Ne pas stocker avec des produits chimiques.
07.02.03. Données complémentaires concernant les conditions de stockage.	Maintenir les récipients hermétiquement fermés.
07.02.04. Classe de stockage	-
07.02.05. Stabilité au stockage	-
07.02.06. Température de stockage recommandée	-

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

08.01. Indications complémentaires concernant l'aménagement des installationstechniques.	-
08.02. Composants possédant une valeur limite d'exposition	-
08.03. équipement individuel de protection	
08.03.01. Protection respiratoire	-
08.03.02. Protection des mains	-
08.03.03. Protection des yeux	-
08.03.04. Protection corporelle	-
08.03.05. Mésures générales de protection et d'hygiène	Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques., Eviter le contact avec les yeux.

09. Propriétés physiques et chimiques

09.01. Aspect.	
09.01.01. Etat	pâteux
09.01.02. Couleur	blanc à crème
09.01.03. Etat physique	légèrement perceptible

09.02. Données importantes pour la sécurité	
---	--

Changement d'état			
	n.a.	°C	
Point d'éclair			
	> 130	°C	
Température d'inflammation			
	ca. 430	°C	
Auto-inflammation			
Limites d'explosibilité	n.a.		
Limite supérieure d'explosibilité	n.a.		
Pression de vapeur			
	n.a.		
Densité			
	ca. 1,25	g/cm3	
Solubilité:			
	insoluble	g/l	
Soluble dans			
	n.a.	g/l	
pH-Valeur			
	n.a.		
Viscosité			
	n.d.		

09.03. Données complémentaires (Chapitre	-
--	---

9.)

10. Stabilité et réactivité

10.01. Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées., Réagit au contact des substances organiques.
10.02. Produits de décomposition dangereux	-
10.03. Décomposition thermique	Le produit est stable à la température ambiante.
10.04. Données complémentaires (Chapitre 10.)	-

11. Informations toxicologiques

11.01. Toxicité aiguë:	
11.01.01. Toxicité orale aiguë	-
11.01.02. Toxicité dermale aiguë	-
11.01.03. Toxicité aiguë par inhalation	-
11.02. Effet irritant / caustique	
11.02.01. Irritation primaire cutanée	-
11.02.02. Irritation oculaire	-
11.03. Sensibilisation	-
11.04. Effets après une exposition répétée ou prolongée (subaigus, subchroniques, chroniques)	-
11.08. Autres données (chapitre 11.)	-
11.09. Expérience tirée de la pratique.	-
11.10. Remarques générales.	-

12. Informations écologiques

12.01. Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)	
12.01.01. Elimination physico-chimique	-
12.01.02. Biodégradabilité	-
12.02. Comportement dans l'environnement.	Le produit n'a pas été testé. Compte-tenu de sa consistance et de sa faible solubilité dans l'eau, la biodisponibilité est peu vraisemblable.
12.03. Ecotoxicité	-
12.03.01. Toxicité sur poissons	-
12.03.02. Toxicité sur daphnies	-
12.03.03. Toxicité sur algues	-
12.03.04. Toxicité sur bactéries	-
12.04. Autres données	-

13. Considérations relatives à l'élimination

13.01. Référence a l'abattage	
13.01.01. Elimination/ produit	-
13.01.02. Elimination / emballage non nettoyé.	Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.
13.02. Classe des déchets / nom des déchets (seulement pour l'Allemagne)	55903

14. Informations relatives au transport

14.01. Transport terrestre ADR/RID	
14.01.01. Classe	-
14.01.02. Chiffre / lettre	-
14.01.03. Gefahrennr. (Kemler-Zahl)	-
14.01.04. No. ONU	-
14.01.05. Désignation de la marchandise	-
14.01.06. Remarque	-

14.02. Transport fluvial ADN/ADNR	
14.02.01. Classe	-
14.02.02. Chiffre / lettre	-
14.02.03. Catégorie	-
14.02.04. Désignation de la marchandise	-
14.02.05. Remarque	-

14.03. Transport maritime IMDG/GGVSee	
14.03.01. Classe	-
14.03.02. No. ONU	-
14.03.03. Page	-
14.03.04. EmS	-
14.03.05. MFAG	-
14.03.06. POLLUANT MARIN	-
14.03.07. Désignation d'expédition	-
14.03.08. Remarque	-

14.04. Transport aérien ICAO/IATA	
14.04.01. Classe	-
14.04.02. No. ONU	-
14.04.03. Page	-
14.04.04. Désignation d'expédition	-
14.04.05. Remarque	-

14.05. Autres données (chapitre 14.)	-
--------------------------------------	---

15. Informations réglementaires

15.01. Etiquetage selon la directive CEE	
	Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA).

15.02. Règlements particuliers :	
15.02.01. Limitation d'emploi.	-
15.02.02. Ordonnance pour le cas d'un dérangement / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
15.02.03. Classification selon VbF / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
15.02.04. TA Luft (RFA)	-
15.02.05. Classe de danger pour les eaux (WGK) RFA	-
15.02.06. Autres prescriptions, restrictions et interdictions (seulement pour l'Allemagne)	-

16. Autres données (Chapitre 16.).

-

(n.a. = non applicable; n.b.= non déterminé)

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.

Nom commercial: SITRAN-E Base**Fiche de données de sécurité conforme à la Directive 91/155/CEE**

Date d'impression 01.07.2009

01. Identification du produit et de la société

01.01 Identification du produit	
01.01.01. Nom commercial	SITRAN-E Base
01.02. Identification du producteur	
01.02.01. Adresse	ERKODENT Erich Kopp GmbH, Siemensstr. 3, D-72285 Pfalzgrafenweiler
01.02.02. Service émetteur	Chemie
01.02.03. No. de téléphone	Tel.: (+49) (0) 7445 / 85 01 - 0, Fax: (+49) (0) 7445 / 20 92
01.02.04. No. téléphonique d'urgence	

02. Composition/information sur les composants

02.01. Caractérisation chimique	Divinylpolysiloxan mit Crosslinker, anorg. bourre
02.02. Identification de substance / produit	-
02.03. Composants dangereux	- aucune.
02.04. Indications complémentaires	-

03. Dangers possibles

03.01. Indications des dangers	-
03.02. Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	-

04. Premiers-secours-mesures

04.01. Indications générales	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés, ne pas les laisser sécher.
04.02. Premiers-secours-mesures / après inhalation.	-
04.03. Premiers-secours-mesures / après contact cutané.	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
04.04. Premiers-secours-mesures / après contact oculaire.	En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.
04.05. Premiers-secours-mesures / après ingestion.	Assurer un traitement médical.
04.06. Indications pour le médecin	-

05. Mesures de lutte contre l'incendie

05.01. Agent d'extinction approprié	- mousse, - Produit d'extinction à sec, - dioxyde de carbone., - sable
05.02. Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité	jet d'eau
05.03. Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés.	-
05.04. Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	-
05.05. Indications complémentaires (Chapitre 5.)	-

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

06.01. Mesures de prudence relatives aux personnes.	-
06.02. Mesures de protection de l'environnement.	-
06.03. Procédé de nettoyage/récupération.	Ramasser mécaniquement.
06.04. Indications complémentaires (Chapitre 6.)	-

07. Manipulation et stockage

07.01. Manipulation	
07.01.01. Indications pour l'utilisation en toute sûreté.	Aucune mesure particulière si le stockage et la

	manipulation sont appropriés.
07.01.02. Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion.	-
07.02. Stockage	
07.02.01. Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs.	Utiliser des récipients en polyoléfine.
07.02.02. Indications concernant les stockages en commun.	Ne pas stocker avec des produits chimiques.
07.02.03. Données complémentaires concernant les conditions de stockage.	Maintenir les récipients hermétiquement fermés.
07.02.04. Classe de stockage	-
07.02.05. Stabilité au stockage	-
07.02.06. Température de stockage recommandée	-

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

08.01. Indications complémentaires concernant l'aménagement des installationstechniques.	-
08.02. Composants possédant une valeur limite d'exposition	-
08.03. équipement individuel de protection	
08.03.01. Protection respiratoire	-
08.03.02. Protection des mains	-
08.03.03. Protection des yeux	-
08.03.04. Protection corporelle	-
08.03.05. Mésures générales de protection et d'hygiène	Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques., Eviter le contact avec les yeux.

09. Propriétés physiques et chimiques

09.01. Aspect.	
09.01.01. Etat	pâteux
09.01.02. Couleur	brun
09.01.03. Etat physique	légèrement perceptible

09.02. Données importantes pour la sécurité	
---	--

Changement d'état			
	n.a.	°C	
Point d'éclair			
	> 130	°C	
Température d'inflammation			
	ca. 430	°C	
Auto-inflammation			
Limites d'explosibilité	n.a.		
Limite supérieure d'explosibilité	n.a.		
Pression de vapeur			
	n.a.		
Densité			
	ca. 1,25	g/cm3	
Solubilité:			
	insoluble	g/l	
Soluble dans			
	n.a.	g/l	
pH-Valeur			
	n.a.		
Viscosité			
	n.a.		

09.03. Données complémentaires (Chapitre	-
--	---

9.)

10. Stabilité et réactivité

10.01. Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées., Réagit au contact des substances organiques.
10.02. Produits de décomposition dangereux	-
10.03. Décomposition thermique	Le produit est stable à la température ambiante.
10.04. Données complémentaires (Chapitre 10.)	-

11. Angaben zur Toxikologie

11.01. Toxicité aiguë:	
11.01.01. Toxicité orale aiguë	-
11.01.02. Toxicité dermale aiguë	-
11.01.03. Toxicité aiguë par inhalation	-
11.02. Effet irritant / caustique	
11.02.01. Irritation primaire cutanée	-
11.02.02. Irritation oculaire	-
11.03. Sensibilisation	-
11.04. Effets après une exposition répétée ou prolongée (subaigus, subchroniques, chroniques)	-
11.08. Autres données (chapitre 11.)	-
11.09. Expérience tirée de la pratique.	-
11.10. Remarques générales.	-

12. Informations écologiques

12.01. Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)	
12.01.01. Elimination physico-chimique	-
12.01.02. Biodégradabilité	-
12.02. Comportement dans l'environnement.	Le produit n'a pas été testé. Compte-tenu de sa consistance et de sa faible solubilité dans l'eau, la biodisponibilité est peu vraisemblable.
12.03. Ecotoxicité	-
12.03.01. Toxicité sur poissons	-
12.03.02. Toxicité sur daphnies	-
12.03.03. Toxicité sur algues	-
12.03.04. Toxicité sur bactéries	-
12.04. Autres données	-

13. Considérations relatives à l'élimination

13.01. Référence a l'abattage	
13.01.01. Elimination/ produit	-
13.01.02. Elimination / emballage non nettoyé.	Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.
13.02. Classe des déchets / nom des déchets (seulement pour l'Allemagne)	55903

14. Informations relatives au transport

14.01. Transport terrestre ADR/RID	
14.01.01. Classe	-
14.01.02. Chiffre / lettre	-
14.01.03. Gefahrennr. (Kemler-Zahl)	-
14.01.04. No. ONU	-
14.01.05. Désignation de la marchandise	-
14.01.06. Remarque	-

14.02. Transport fluvial ADN/ADNR	
14.02.01. Classe	-
14.02.02. Chiffre / lettre	-
14.02.03. Catégorie	-
14.02.04. Désignation de la marchandise	-
14.02.05. Remarque	-

14.03. Transport maritime IMDG/GGVSee	
14.03.01. Classe	-
14.03.02. No. ONU	-
14.03.03. Page	-
14.03.04. EmS	-
14.03.05. MFAG	-
14.03.06. POLLUANT MARIN	-
14.03.07. Désignation d'expédition	-
14.03.08. Remarque	-

14.04. Transport aérien ICAO/IATA	
14.04.01. Classe	-
14.04.02. No. ONU	-
14.04.03. Page	-
14.04.04. Désignation d'expédition	-
14.04.05. Remarque	-

14.05. Autres données (chapitre 14.)	-
--------------------------------------	---

15. Informations réglementaires

15.01. Etiquetage selon la directive CEE	
	Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA).

15.02. Règlements particuliers :	
15.02.01. Limitation d'emploi.	-
15.02.02. Ordonnance pour le cas d'un dérangement / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
15.02.03. Classification selon VbF / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
15.02.04. TA Luft (RFA)	-
15.02.05. Classe de danger pour les eaux (WGK) RFA	-
15.02.06. Autres prescriptions, restrictions et interdictions (seulement pour l'Allemagne)	-

16. Autres données (Chapitre 16.).

-

(n.a. = non applicable; n.b.= non déterminé)

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.